CARNET DE BORD

Lisez-moi SVP

Ce carnet comporte un total de 18 pages, également disponible sur www.spasummerclassic.com

1 Horaire du meeting des 3 jours

2 Plan des paddocks

3 Comment et quand accéder aux paddocks ?

4 Votre Motor Home sur le circuit

5 Vérifications administratives

6 Transpondeurs

7 Equipements de sécurité obligatoires

8 Inspection des Equipements

9 Contrôle Technique de la Voiture

10 Briefing

11 Requêtes après les essais qualificatifs

12 Normes de bruit

13 Autorisation radio-communication

14 Prévention contre les taches au sol

15 Sécurité contre l'incendie / carburant (2 pages)

16 Jeudi 23 juin : Essais libres non-chronométrés

CLASSEMENTS

Live et résultats sur notre site web : www.spasummerclassic.com

SPA SUMMER CLASSIC
June 23 to 26, 2022

TIMETABLE

V2 • 13/05/2022

Thursday, June 23 *Day outside meeting*

09:00 - 18:00 Testing - Untimed Open Practices • Max 103 dB • www.spasummerclassic.com

Friday, June 24 *Official beginning of the meeting*

						Max dB on track	Grid #
09:05	→30′	09:35	↓15′	Qualifying	CSCC Youngtimer	105dB	4
09:50	→30′	10:20	↓15′	Qualifying	NK HTGT	105dB	5
10:35	→30′	11:05	↓15′	Qualifying	Colmore YTCC	110dB	11
11:20	→30′	11:50	↓15′	Qualifying	Belcar Historic Cup	105dB	2
12:05	→20′	12:25	↓15′	Qualifying 1	Historic Monoposto Racing	110dB	10
12:40	→30′	13:10	↓15′	Qualifying	CSCC Classic	105dB	3
13:25	→30′	13:55	↓15′	Qualifying	NRCC and CSCC Sports & Slicks	110dB	12
14:10	→25′	14:35	↓15′	Qualifying	NK GT&TC and Triumph Competition & British HTGT	108dB	6
14:50	→25′	15:15	↓15′	Free practices	Trophée Lotus and Roadster Pro Cup	110dB	9
15:30	→35′	16:05	↓25′	Qualifying	7 Race Series	107dB	7
16:25	→30′	16:55	↓20′	Race 1	Colmore YTCC	110dB	11
17:15	→20′	17:35	↓20′	Race 1	Historic Monoposto Racing	110dB	10
17:55	→30′	18:25	↓15′	Race 1	NRCC and CSCC Sports & Slicks	110dB	12
18:40	→25′	19:05	↓40′	Qualifying	Trophée Lotus and Roadster Pro Cup	110dB	9
19:45	→45′	20:30		Qualifying	Spa 3 Hours	107dB	1

Saturday, June 25

09:05	→30′	09:35	↓20′	Qualifying	France Historique	110dB	8
09:55	→40′	10:35	↓20′	Race 1	CSCC Youngtimer	105dB	4
10:55	→30′	11:25	↓20′	Race 1	NK HTGT	105dB	5
11:45	→30′	12:15	↓20′	Race 2	Colmore YTCC	110dB	11
12:35	→61′	13:36	↓20′	Race	Trophée Lotus and Roadster Pro Cup	110dB	9
13:55	→30′	14:25	↓20′	Race 1	Belcar Historic Cup	105dB	2
14:45	→40′	15:25	↓20′	Race 1	CSCC Classic	105dB	3
15:45	→25′	16:10	↓20′	Race 1	NK GT&TC and Triumph Competition & British HTGT	108dB	6
16:30	→30′	17:00	↓20′	Race 2	NRCC and CSCC Sports & Slicks	110dB	12
17:20	→20′	17:40	↓20′	Qualifying 2	Historic Monoposto Racing	110dB	10
18:00	→30′	18:30	↓20′	Race 1	7 Race Series	107dB	7
18:50	→180′	21:50		Race	Spa 3 Hours	107dB	1

Sunday, June 26

09:05	→30′	09:35	↓20′	Race 2	NK HTGT	105dB	5
09:55	→30′	10:25	↓20′	Race 2	7 Race Series	107dB	7
10:45	→30′	11:15	↓20′	Race 3	Colmore YTCC	110dB	11
11:35	→61′	12:36	↓20′	Race	France Historique	110dB	8
12:55	→40′	13:35	↓20′	Race 2	CSCC Classic	105dB	3
13:55	→20′	14:15	↓20′	Race 2	Historic Monoposto Racing	110dB	10
14:35	→25′	15:00	↓20′	Race 2	NK GT&TC and Triumph Competition & British HTGT	108dB	6
15:20	→40′	16:00	↓20′	Race 2	CSCC Youngtimer	105dB	4
16:20	→30′	16:50		Race 2	Belcar Historic Cup	105dB	2
at the latest							
17:20	→30′	17:50		Race 3	NRCC and CSCC Sports & Slicks	110dB	12
be ready at 17:10 →30′ 17:40							
End of the meeting							

SPA SUMMER CLASSIC
June 23 to 26, 2022

Map of the Paddock [V2 • 13/05/2022]

www.spasummerclassic.com
contact@roadbook.net

ROADBOOK
FESTINA LENTE

Distribution of the races in the paddock

3 - 21	Spa 3 Hours
22 -24	Roadbook
25 - 42	France Historique
	CSCC Classic & Youngtimer
	Belcar Historic Cup & Historic Monoposto Racing
1 - 23	NK HTGT
24 - 46	NK GT&TC and Triumph Compt. & British HTGT
	7 Race Series
	Trophée Lotus and Roadster Pro Cup
	Colmore YTCC / NRCC and CSCC Sports & Slicks
	Motorhome Village
	Parking -2 F1 Pit Building
	Motor Classic

3 Comment et quand accéder aux paddocks ?

Pour toutes les séries • Voir le plan des paddocks

- En temps utile, vous recevrez par email de votre promoteur un laissez-passer « **Véhicule Accès Autorisé** » au format PDF.
- Imprimez ce PDF et présentez-le au steward aux entrées :

CAMION, CAMIONNETTE, VOITURE-ATELIER, VOITURE-REMORQUE :
—> Entrée BLANCHIMONT (hauteur maximum de 4m).
Autoroute : Verviers - St.Vith (E421-A27) —> Sortie n°11 : Stavelot

VOITURES PRIVEES :
—> Parking P14 : Entrée LA SOURCE
Autoroute : Verviers - St.Vith (E421-A27) —> Sortie Exit n°10 : Francorchamps

!! !! L'entrée STER est fermée pour les voitures. Accessible uniquement pour les piétons.

- En échange de la page « Véhicule Accès Autorisé », le steward collera un sticker laissez-passer sur le pare-brise de votre véhicule, correspondant à la fonction de votre véhicule.
- Lorsque le sticker est appliqué sur le votre pare-brise de votre véhicule, vous êtes libre de sortir ou d'entrer dans le paddock ou le parking 24h/24h.

QUAND :

Mercredi 22 juin :	de 20:30 à 23:00. Les teams qui arrivent avant 20:30 ou après 23:00 seront parqués en attente dans la zone karting, à l'extérieur du circuit (entrée Blanchimont).
Jeudi 23 juin :	de 07:30 à 22:00
Vendredi 24 juin :	de 07:30 à 21:00

4 Votre Motor Home sur le circuit

Un Village Motor Home accueillera les Camping-car tout au long du week-end. L'accès et les installations du Village Motor Home sont fournis gratuitement aux concurrents, mais les emplacements doivent être réservés à l'avance. La zone Motor Home aura un nombre limité de branchements électriques (disponibles selon le principe du premier arrivé, premier servi), des toilettes et des arrivées d'eau.

Merci de prendre contact avec Anne pour réserver votre emplacement ou pour toute question: paddock@roadbook.net

5 Vérifications administratives

- Emplacement : 1er étage du F1 Pit Building - Local 115
- Jeudi 23 juin : de 08:00 à 11:45 & de 12:30 à 18:30
  et/ou vendredi 24 juin : de 08:00 jusqu'à 90 minutes avant vos essais
- Les bracelets seront remis à chaque équipage sauf pour les pilotes de Historic Monoposto Racing qui pourront récupérer leurs bracelets dans l'auvent HMR Team situé dans leur paddock.

6 Transpondeurs

Les numéros des transpondeurs seront enregistrés lors des vérifications administratives.
Seuls les transpondeurs AMB seront utilisés.
Les voitures sans transpondeur ou avec transpondeur Chronolec recevront gratuitement pour la durée du meeting un transpondeur AMB, en échange de la licence sportive du pilote.

7 Equipements de sécurité obligatoires

Le RACB Sport tient à rappeler l'équipement minimal requis pour participer à des courses historiques en Belgique et ceci afin d'éviter que les pilotes doivent acheter sur place de nouveaux équipements ou pire de ne pas être autorisés à participer à la course, ce que personne ne souhaite. *Voir **Equipement de Sécurité Obligatoire** à la fin du carnet.*

8 Inspection des Equipements

- Lors des vérifications administratives, vous recevrez votre formulaire personnel d'*Inspection des Equipements*
- L'inspection des équipements (casque, combinaison, gants, chaussures...) se fera dans la salle 127, 1er étage F1 Pit Building.
  *Voir **Equipement de Sécurité Obligatoire** à la fin du carnet.*
- L'équipement de chaque pilote doit être inspecté.
- Localisation : 1er étage du Pit Building F1 - Salle 127
- Jeudi 23 juin : de 08:00 à 11:45 & de 12:30 à 18:30
  et/ou vendredi 24 juin : de 08:00 jusqu'à 90 minutes avant vos essais libres ou qualificatifs

9 Contrôle Technique de la Voiture

Lors des vérifications administratives, vous recevrez votre formulaire pour la vérification technique de la voiture ainsi que les détails pratiques pour accéder à la zone de contrôle. *Voir **Equipement de Sécurité Obligatoire** à la fin du carnet.*

- Les voitures situées dans les garages F1 ou les garages Endurance seront contrôlées dans leur garage. Le commissaire technique se dirige vers la voiture.
- Les voitures situées à l'intérieur du paddock seront contrôlées dans leur propre paddock. La voiture se dirige vers la zone des commissaires techniques.

Pour toutes les séries, le contrôle technique aura lieu le jeudi à partir de 8h30 et tout au long de la journée, jusqu'à 18h30.
Le vendredi, la priorité sera donnée aux plateaux en fonction de l'horaire des essais qualificatifs du jour.

10 Briefing

La présence au briefing est obligatoire pour tous les pilotes.
La non-présence au briefing entraînera une amende de 250€.

Si le briefing de votre course a lieu en même temps que les essais qualificatifs d'une autre course à laquelle vous participez, veuillez nous en informer lors des vérifications administratives.

Localisation : 1er étage Pit Building - Salle 132

11 Requêtes après les essais qualificatifs

Si un pilote ou une voiture ne s'est pas qualifié pour la course, le(s) pilote(s) peuvent demander aux commissaires sportifs une autorisation spéciale pour partir fond de grille en donnant leurs arguments.

Cette demande doit rester exceptionnelle et il ne faut pas considérer que l'autorisation est accordée de facto.

Cette demande doit être introduite au bureau des Relations Concurrents - 1er étage Pit Building - Salle 121.

Briefing :			Heure limite des requêtes :	
Vendredi 24	18:30	Spa 3 Hours	Samedi 25	13:00
Vendredi 24	10:00	Belcar Historic Cup	See BHC regulations	
Vendredi 24	11:10	Classic Sports Car Club - Classic	Vendredi 24	18:00
Jeudi 23	19:00	Classic Sports Car Club - Youngtimer	Vendredi 24	18:00
Vendredi 24	08:40	NK HTGT	Vendredi 24	15:00
Vendredi 24	12:45	NK GT&TC and TR Comp. & British HTGT	Vendredi 24	18:00
Vendredi 24	14:00	7 Race Series	Vendredi 24	18:00
Vendredi 24	17:45	France Historique	Samedi 25	13:00
Vendredi 24	17:00	Trophée Lotus and Roadster Pro Cup	Samedi 25	10:00
Vendredi 24	10:40	Historic Monoposto Racing	Vendredi 24	15:00
Vendredi 24	09:15	Colmore YTCC	Vendredi 24	15:00
Vendredi 24	11:50	NRCC and CSCC Sports & Slicks	Vendredi 24	15:00

12 Normes de bruit

Les pilotes devront respecter les normes de bruit définies par le circuit.

Le niveau sonore maximum autorisé a été mentionné pour chacune des courses, dans l'horaire du meeting.
Il s'agit du niveau sonore maximum par voiture, en piste (dynamique), mesuré à 15m de l'axe de la piste.

Si le niveau sonore est dépassé, la voiture est arrêtée et un contrôle en statique est effectué. Au cas où il serait constaté que la voiture dépasse à trois reprises le seuil supérieur de l'indicateur de bruit lors du contrôle en dynamique, elle sera exclue du meeting.

13 Autorisation radio-communication

Communication officielle de l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT)
Autorisation pour l'utilisation de radios.

Tout utilisateur de matériel de radiocommunications est dans l'obligation d'être en possession du titre d'autorisation pour utiliser son matériel sur le circuit de Spa-Francorchamps lors du meeting du Spa Summer Classic.

Des contrôles seront réalisés par l'IBPT à Spa-Francorchamps et peuvent entraîner, en cas de non-respect de la législation, une procédure juridique et une saisie des équipements radioélectriques.

Il est donc impératif d'introduire les demandes d'obtention des autorisations requises via le site Internet : https://www.ibpt.be/consommateurs/evenements

Certaines sociétés fourniraient du matériel non conforme.
Une des conditions sine qua non pour qu'un matériel soit conforme est qu'il soit porteur du marquage « CE » . Pour dire les choses plaisamment, il ne faut pas confondre le marquage « CE » avec celui de « China Export ».
Tout matériel non conforme sera saisi par l'IBPT.

CE Mark China Export

14 Prévention contre les taches au sol

Communication officielle de la Direction du Circuit de Spa-Francorchamps.

Si votre voiture de course est stationnée dans les paddocks, vous avez l'obligation de mettre une bâche de protection sous votre voiture, pour protéger le sol des taches d'huile et d'essence.
Le circuit pourra vous facturer une amende de 250€ s'il constate manifestement que le tarmac a été taché.
Garages F1 : merci d'éviter les taches, rayures et détériorations du sol et des murs.

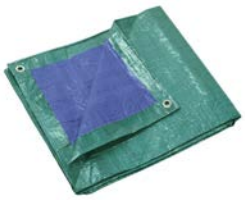

15 Sécurité contre l'incendie / carburant 1/2

Fuel Safety Rules

No smoking

Fire extinguisher ready

Metal jerry cans ONLY (on the ground prior to filling)

Securely tied for transportation

15 Sécurité contre l'incendie / carburant 2/2

APPENDIX 2 : FIRE PREVENTION REQUIREMENTS

B – 4970 STAVELOT
Route de Malmedy 17
080/88.02.42
080/88.01.39

27 March, 2013.

your correspondant : Guy CLOSE
E-mail : incendie@stavelot.be

Subject: fire safety- plans for the paddocks

Transportation and transferral of flammable materials:

- the total quantity transported must not exceed 240l per unit of transportation
- use securely closed metal containers with a maximum capacity of 60 litres
- compulsory presence of an assistant equipped with an extinguisher (6 kg powder or 6 litres foam
- no combustible items within proximity of transported hydrocarbon (e.g. tyres)
- no smoking or naked flames; keep away from ignited items, sparks, welding, etc.
- containers must be kept closed at all times whether empty or full
- transportation must be made in a utility vehicle designed for carrying loads
- correct electrical connection between the metallic container and earth before filling or emptying; during such operations the containers must be unloaded from the vehicle in advance
- it is prohibited to enter the unloading area of a covered vehicle transporting flammable liquids with mobile lighting equipment other than that designed and built to avoid igniting flammable vapours which may have been released within the interior.

Where the transportation is made by towing:

- the towing vehicle must be capable of towing and braking the load
- the tyres of the trailer must be suited to the type of ground in question and to the speeds reached by the towing vehicle
- the towing hook and trailer attachment must be CE approved
- a safety cable or chain secured to the trailing arm must be used to connect the towing hook
- each barrel must be individually secured
- a technical Marshal or assessor must be present while the pumps are opened to ensure that these safety regulations are observed and sanction those in breach.
-

Handling fuel within the pit:

- hand pumps, pneumatic pumps or explosion-proof electrical pumps. NO batteries
- compulsory presence of a supervisor equipped with an extinguisher and located 2 metres from the refuelling point
- fire-resistant clothing to be worn by persons located within 2 metres
- ensure stability and earthing of refuelling towers
- compulsory presence of absorptive substance in the stand - never water
- compulsory presence of 2 extinguishers (6 kg powder or 6 l foam) in each stand

No smoking or naked flames:

- in the entire area around the tanker lorry
- in the pit lane, in the stands, and within 5 metres of the back of the stands
- above the stands (boxes, mezzanines)

16 Jeudi 23 juin : Essais libres non-chronométrés

Le jeudi 23 juin est réservé aux essais libres non chronométrés pour les pilotes et les voitures des séries suivantes :

- SPA 3 HOURS
- BELCAR HISTORIC CUP
- CLASSIC SPORTS CAR CLUB – CLASSIC
- CLASSIC SPORTS CAR CLUB – YOUNGTIMER
- NK HTGT
- NK GT&TC and TRIUMPH COMPETITION & BRITISH HTGT
- FRANCE HISTORIQU
- TROPHÉE LOTUS et ROADSTER PRO CUP
- COLMORE YTCC
- NRCC & CSCC SPORTS and SLICKS

Bruit maximum autorisé sur la piste : 103 dB

Lors de chaque tour de circuit, un contrôle dynamique est effectué.
Un contrôle statique sera effectué avant que la voiture ne prenne la piste.
Maximum autorisé au contrôle statique : 107 dB, mesuré au niveau du pot d'échappement.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Session 1 • 09:05 – 09:55
Session 2 • 10:05 – 10:55
Session 3 • 11:05 – 11:55
Session 4 • 13:05 – 13:55
Session 5 • 14:10 – 15:00
Session 6 • 15:10 – 15:50 Réservé uniquement pour la série « 7 Race Series »
Session 7 • 16:05 – 16:55
Session 8 • 17:05 – 17:55

Coût : 200 euros TTC par session et par voiture.
Il n'y a pas de réservation pour les essais libres. Présentez-vous aux vérifications administratives le jeudi matin, 1er étage du F1 Pit Building – local 115, dès 8h 00, pour acheter votre ticket pour la ou les session(s) de votre choix.

Paiement en liquide ou par carte de crédit.

- Toutes les voitures des séries mentionnées ci-dessus partagent la piste, sans distinction d'année, de cylindrée ou de groupe.
- Pas de passager, pas d'instructeur. Le pilote est seul dans la voiture.
- Le contrôle technique de la voiture n'est pas nécessaire pour participer aux essais libres non chronométrés.
- L'esprit de compétition n'est pas de mise, mais bien la convivialité et le respect de tous les participants, quelle que soit la catégorie de la voiture.
- Le service de sécurité du circuit ainsi que les commissaires de piste veilleront à ce que cet esprit soit respecté. Les autorités compétentes peuvent exclure la voiture du meeting (vendredi – samedi – dimanche), si les normes de bruit ne sont pas respectées ou en cas de comportement dangereux sur la piste.

DATE: *Samedi, 21 janvier 2022*

OBJET: *Equipement de sécurité pour voitures historiques se déroulant en Belgique*

RACB Sport tient à rappeler l'équipement minimal requis pour participer à des courses historiques en Belgique et ceci afin d'éviter que les pilotes doivent acheter sur place de nouveaux équipements ou pire de ne pas être autorisés à participer à la course, ce que personne ne souhaite.

Voici les principales règles FIA de sécurité pour les voitures suivant l'annexe K:

Equipment pilote:

☐ Combinaison - **Normes FIA 8856-2000** (Liste technique FIA N° 27)

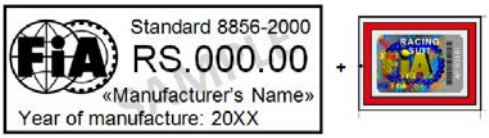

Normes FIA 8856-2018 (Liste technique FIA N° 74)

(Brodé sur le dos du col)

☐ Chaussures, gants – **Normes FIA 8856-2000**. (Liste technique FIA N° 27)

Normes FIA 8856-2018 (Liste technique FIA N° 74)

☐ Sous-vêtements, balaclava

Normes 8856-2000.
(Liste technique FIA N° 27)

Normes FIA 8856-2018
(Liste technique FIA N° 74)

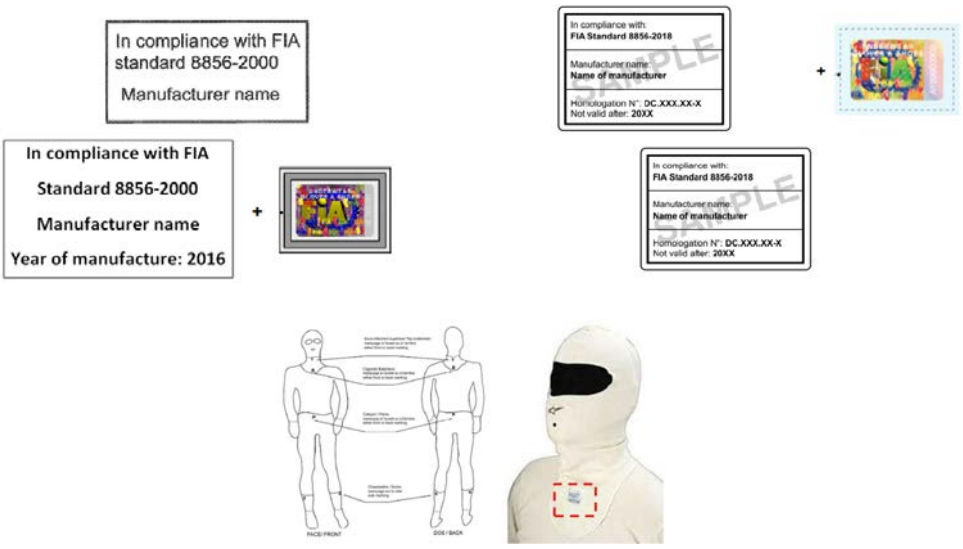

☐ Casques homologués FIA:
(Liste technique FIA N° 25)

FIA 8860-2018 and 8860-2018-ABP	
FIA 8860-2010 NOT VALID AFTER 31.12.2028	
FIA 8860-2004 NOT VALID AFTER 31.12.2020	
FIA 8859-2015	
Snell SA2010 + FIA 8858-2002 NOT VALID AFTER 31.12.2023	
Snell SA2010 + FIA 8858-2010 NOT VALID AFTER 31.12.2023	

Snell SA2010 + **FIA 8858-2010** NOT VALID AFTER 31.12.2023	
Snell SAH2010 + **FIA 8858-2010** NOT VALID AFTER 31.12.2023	
Snell SAH2010 + **FIA 8858-2010** NOT VALID AFTER 31.12.2023	
Snell SA 2010 NOT VALID AFTER 31.12.2023	
Snell SAH 2010 NOT VALID AFTER 31.12.2023	
Snell SA 2015 NOT VALID AFTER 31.12.2023	

Normes FIA 8856-2010
(Liste technique FIA N° 33)

Normes FIA 8856-2010
(Liste technique FIA N° 49)

Normes FIA 8856-2018
(Liste technique FIA N° 69)

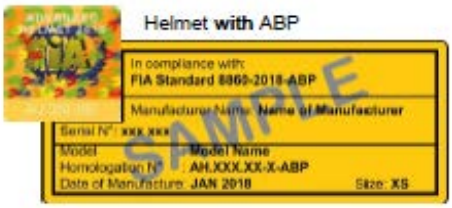

or

Equipment voiture:

☐ Harnais de Sécurité *(si imposé par règlement)*

Normes 8853/98 et 8854/98
(Liste technique FIA N° 24

Normes FIA 8853-2016
(Liste technique FIA N° 57)

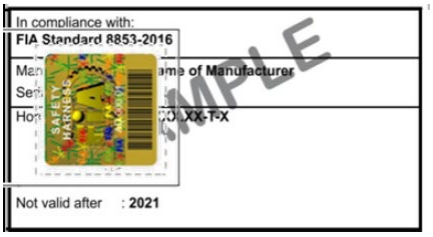

☐ Sièges de compétition : si les sièges d'origine sont changés, ils doivent être changés par des sièges dont l'homologation FIA est valide.

Norme FIA 8855-1999 (valable 5 ans)
(Liste technique FIA N° 12)

NOUVELLE ETIQUETTE EN VIGUEUR A COMPTER DU 01.01.2012 JUSQU'AU 31.12.2013
NEW LABEL IN EFFECT FROM 01.01.2012 UNTIL 31.12.2013

NOUVELLE ETIQUETTE EN VIGUEUR A COMPTER DU 01.01.2014
NEW LABEL IN EFFECT AS OF 01.01.2014

SIEGES REVALIDÉS AVANT LE 01.07.2017
SEATS RE-VALIDATED BEFORE 01.07.2017

Homologation label (see above)
+
Manufacturer label with quality inspection stamp and new validity date

SIEGES REVALIDÉS A PARTIR DU 01.07.2017
SEATS RE-VALIDATED AS FROM 01.07.2017

Homologation label (see above)
+

Standard FIA 8862-2010 (valable 10 ans)
(Liste technique FIA N° 40)

NON VALABLE
APRÈS LE 31.12.2021
NOT VALID AFTER
31.12.2021

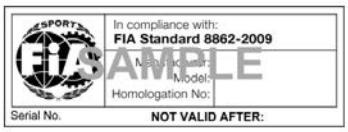

NOUVELLE ETIQUETTE EN VIGUEUR
A COMPTER DU 01.01.2012
NEW LABEL IN EFFECT AS FROM
01.01.2012

Standard FIA 8855-2021 (valable 10 ans)
(Liste technique FIA N° 91)

☐ Extincteur manuel, 2 kg de poudre min / 2.4 ltr AFFF, fixé avec un berceau, construit à cet effet et boulonné au châssis et fixé par deux bandes métalliques, par opposition à des sangles de retenue simplement fixé au châssis.
(Liste technique FIA N° 16)

Il est recommandé d'utiliser des systèmes d'extinction installés (liste technique FIA N° 16) ; dans ce cas l'extincteur devra être fixé avec min 2 sangles métalliques verrouillées par vissage

Tout extincteur doit être vérifié tous les deux ans par le fabricant ou son représentant et muni d'une vignette de date d'inspection clairement visible.

(Liste technique FIA N° 52)

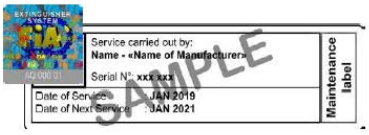

Classification des feux :
Classe I – Essence conformément à l'Art. 9 de l'Article 252 de l'Annexe J 2014
Classe II – Essence + jusqu'à 30% d'éthanol
Classe III – Diesel conformément à l'Art. 9 de l'Article 252 de l'Annexe J 2014
Classe IV – Ethanol jusqu'à 100% ou méthanol jusqu'à 100%
Classe V – Autre carburant spécifique

Couleur de fond de l'étiquette :
Classe I – blanc Classe II – jaune Classe III – argent
Classe IV – vert Classe V – turquoise
Un agent extincteur approuvé à utiliser avec plusieurs classes de feu – or

Classification of fires:
Class I – Petrol in accordance with Art. 9 of Article 252 of the 2014 Appendix J
Class II – Petrol + up to 30% ethanol
Class III – Diesel in accordance with Art. 9 of Article 252 of the 2014 Appendix J
Class IV – Ethanol up to 100% or methanol up to 100%

Class V – Any other specific fuel

Label background colours:
Class I – white Class II – yellow Class III – silver
Class IV – green Class V – turquoise
An extinguishing medium approved for use on more than one class of fire – gold

- ☐ Coupe circuit facilement manipulable de l'intérieur par le pilote assis et sanglé.
  (Voir Ann J – Art.253.13)

- ☐ Anneau métallique de remorquage ou sangle de remorquage avant et arrière, indiqué par une flèche de couleur contrastante sur la carrosserie (pas pour les monoplaces).

- ☐ Un feu pluie rouge est obligatoire, monté à moins de 10 cm de l'axe central de la voiture. Ce feu devra être soit à incandescence et d'une puissance d'au moins 21 Watts, soit à LED.
  (Liste technique FIA N° 19)

- ☐ Le réservoir de carburant (autre que d'origine) doit être rempli de mousse de sécurité.

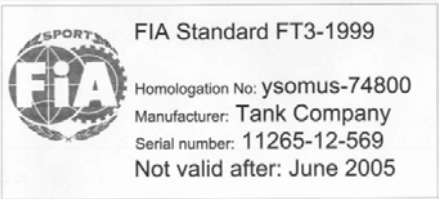

Dans le cas ou un réservoir de sécurité (FT3 & FT3.5) est requis ou installé, la date de validité doit être respectée.

☐ La structure Anti-Tonneau de Protection (arceau de sécurité) doit être conforme à l'Annexe K

Il doit être pourvu de garniture d'arceau de sécurité aux endroits ou le casque du pilote pourrait entrer en contact avec l'arceau.
(Liste technique FIA N° 23)

<u>La structure dans toutes les voitures doit être en tout temps au minimum 5 cm au-dessus du casque du pilote et du copilote.</u>

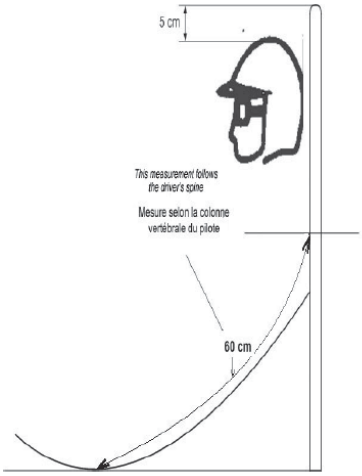

☐ Deux rétroviseurs extérieurs doivent être placés, avec chacun une surface vitrée de minimum 90 cm².

Port du FHR (Frontal Head Restraint)

La preuve de la spécificité de période doit toujours être apportée par le concurrent.

- *Est obligatoire pour les F1 à partir de la période G (à partir du 01/01/1966)*
- *Est plus que recommandé pour les Young Timer (Période J1 & J2 à partir du 01/01/1982)*
- *Le système de retenue frontale de la tête (FHR) sera probablement obligatoire dans les années à venir pour les toutes les voitures Old Timer & Young Timer*

(Liste technique FIA N° 29 et 36)

Systèmes de retenue frontale de la tête (RFT) approuvés par la FIA
FIA approved frontal head restraint (FHR) systems

1. Système HANS®/ *HANS® system*

Les systèmes Hans doivent être approuvés selon les normes FIA 8858-2002 ou 8858-2010
HANS devices shall be approved according to FIA standards 8858-2002 or 8858-2010

Veuillez consulter la Liste Technique n° 29 pour connaître les systèmes HANS approuvés par la FIA.
Please consult Technical List n° 29 to see which HANS devices are approved by the FIA

2. Système Hybrid®/ *Hybrid® system*

Les systèmes Hybrid doivent être approuvés selon la norme FIA 8858-2010
Hybrid devices shall be approved according to FIA standard 8858-2010

Veuillez consulter la Liste Technique n° 29 pour connaître les systèmes Hybrid approuvés par la FIA.
Please consult Technical List n° 29 to see which Hybrid devices are approved by the FIA

3. Système Hybrid Pro®/ *Hybrid Pro® system*

Les systèmes Hybrid Pro doivent être approuvés selon la norme FIA 8858-2010
Hybrid Pro devices shall be approved according to FIA standard 8858-2010

Veuillez consulter la Liste Technique n° 29 pour connaître les systèmes Hybrid Pro approuvés par la FIA.
Please consult Technical List n° 29 to see which Hybrid Pro devices are approved by the FIA

4. Système HANS® Adjustable/ *HANS® Adjustable system*

Les systèmes HANS® Adjustable doivent être approuvés selon les norme FIA 8858-2010
HANS® Adjustable devices shall be approved according to FIA standard 8858-2010

Veuillez consulter la Liste Technique n° 29 pour connaître les systèmes HANS® Adjustable approuvés par la FIA.
Please consult Technical List n° 29 to see which HANS® Adjustable devices are approved by the FIA

ETIQUETTE APPOSEE SUR LES SYSTEMES RFT FABRIQUES AVANT LE 01.01.2013
LABEL USED ON FHR SYSTEMS MANUFACTURED BEFORE 01.01.2013

NOUVELLE ETIQUETTE EN VIGUEUR A COMPTER DU 01.01.2013
NEW LABEL IN EFFECT AS FROM 01.01.2013

- *Lors de l'achat de nouveaux harnais de sécurité, il faut faire attention que certains harnais ne peuvent être employés qu'avec le système de retenue de la tête. (FHR only)*

- *Lors de l'achat de nouveaux équipements, toujours faire attention que ces équipements disposent de la dernière homologation.*